

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Berne, le 29 novembre 2018

Galenos Assurance-maladie et accidents vient renforcer le groupe Visana

Le groupe Visana reprend l'assureur-maladie et accidents zurichois Galenos. Par cette acquisition, il renforce encore davantage sa position concurrentielle. La transaction est soumise à l'approbation des autorités de surveillance et des membres de l'association de Galenos. Les parties sont convenues de ne pas dévoiler les détails financiers.

Avec la reprise de Galenos Assurance-maladie et accidents, le groupe bernois Visana renforce sa position sur le marché. Galenos dispose d'un volume de prime annuel d'environ 68 millions de francs, dont 53 millions dans l'assurance de base. Actuellement, 12 000 personnes sont assurées chez Galenos pour l'assurance de base et 7000 personnes pour l'assurance complémentaire.

Tirer parti des opportunités de croissance

«Par ce rapprochement, nous souhaitons tirer parti des opportunités de croissance et renforcer notre position concurrentielle dans le domaine de l'assurance-maladie et accidents. Nous souhaitons la bienvenue aux clientes et clients de Galenos. Avec Visana, ils peuvent aborder l'avenir avec confiance», affirme Lorenz Hess, président du conseil d'administration du groupe Visana.

«L'objectif de Galenos était de trouver un partenaire solide et loyal, qui entendait perpétuer et développer les valeurs de Galenos. Nous sommes heureux d'avoir trouvé ce partenaire en Visana, afin de pouvoir subsister sur le marché également à l'avenir, en bénéficiant d'une position renforcée». Alois Christ, président du comité de Galenos, se réjouit de ce partenariat, qui sera également profitable pour la clientèle.

La transaction s'effectue rétroactivement au 1^{er} octobre 2018, sous réserve de l'approbation par les membres de l'association de Galenos et les autorités de surveillance. Galenos Assurance-maladie et accidents sera intégrée comme entreprise distincte au sein du groupe Visana, de manière analogue à Visana, sana24 et vivacare.

Le groupe Visana en bref

Le groupe Visana fait partie des leaders parmi les assureurs-maladie et accidents en Suisse. Il propose l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), des assurances-maladie complémentaires et assurances de choses selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que des assurances-accidents selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Visana assure une clientèle privée (particuliers et familles) de même qu'une clientèle entreprises (entreprises, institutions publiques et associations). Pour cette dernière, elle propose des assurances-accidents et de perte de salaire. Le groupe Visana compte au total près de 827 000 clients/es privés, dont plus de 615 000 disposent de l'assurance de base auprès de Visana. A ce nombre s'ajoutent plus de 13 000 entreprises clientes. Entre le siège principal à Berne et 100 agences partout en Suisse, le groupe Visana emploie près de 1300 personnes, dont deux tiers sont des femmes. Le volume des primes s'élève à environ 3,3 milliards de francs.

Pour de plus amples informations

David Müller

Responsable de la communication d'entreprise

Ligne directe: 031 357 93 31

Tél. portable: 076 495 74 91

E-mail: david.mueller@visana.ch

Site Internet: www.visana.ch

Facebook: <http://www.facebook.com/visana.versicherung>

Twitter: www.twitter.com/VisanaServices